

AMUNDI ACTIONS EMERGENTS - I

SYNTHESE
MENSUELLE
DE GESTION

31/12/2016

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 57 553,49 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/12/2016
Actif géré : 452,65 (millions EUR)
Code ISIN : FR0010556860
Indice de référence :
100% MSCI EMERGING MARKETS (EUR)
Éligibilité : -

Objectif d'investissement

Au moyen d'une gestion active fondamentale l'équipe de gestion vise à surperformer l'indice représentatif des marchés émergents mondiaux. Les trois sources de performance - l'allocation géographique (choix des pays), l'allocation sectorielle au sein de chaque pays et la sélection de titres - sont combinées grâce à un processus de gestion éprouvé associant approches "Top down" et "Bottom up". L'allocation géographique constitue un facteur clé dans la maîtrise du risque du fait des disparités économiques et politiques qui existent entre les différents marchés.

Profil de risque et de rendement (SRI)



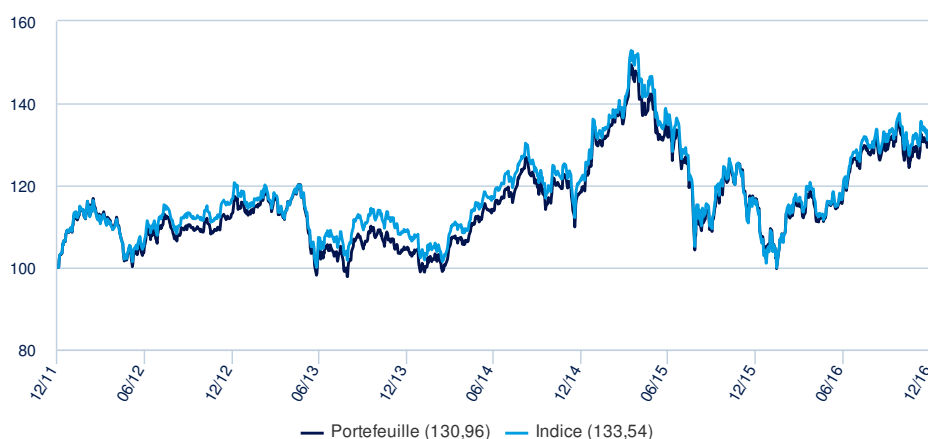
▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2015	30/11/2016	30/09/2016	31/12/2015	31/12/2013	30/12/2011	27/12/2007
Portefeuille	12,22%	1,29%	1,71%	12,22%	24,76%	30,96%	15,11%
Indice	14,94%	0,87%	2,20%	14,94%	22,26%	33,54%	22,25%
Ecart	-2,72%	0,43%	-0,49%	-2,72%	2,50%	-2,58%	-7,14%

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Portefeuille	12,22%	-2,34%	13,84%	-7,39%	13,35%	-19,13%	26,64%	89,16%	-54,44%	-
Indice	14,94%	-4,87%	11,82%	-6,49%	16,80%	-15,44%	27,48%	73,45%	-50,76%	-
Ecart	-2,72%	2,53%	2,02%	-0,90%	-3,46%	-3,69%	-0,84%	15,71%	-3,68%	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille 247

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	4,76%
TAIWAN SEMICON MANUF-TSMC	4,23%
TENCENT HOLDINGS LTD	3,81%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	2,76%
NASPERS LTD	2,60%
SBERBANK	2,00%
CHINA MOBILE LTD	1,95%
SK HYNIX INC	1,42%
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP	1,40%
JBS SA	1,25%
Total	26,19%

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	18,45%	18,24%	17,17%
Volatilité de l'indice	18,85%	18,68%	17,34%
Tracking Error ex-post	2,49%	2,23%	2,21%
Ratio d'information	-1,08	0,34	-0,19
Ratio de Sharpe	0,73	0,43	0,32
Beta	0,97	0,97	0,98

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-59,51%
Délai de recouvrement (jours)	662
Moins bon mois	10/2008
Moins bonne performance	-21,00%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	16,96%

Commentaire de gestion

L'indice MSCI Emerging Markets est resté pratiquement stable en décembre et, depuis l'élection de Donald Trump, demeure à la traîne de l'indice des marchés développés malgré la solide performance de la région EMEA soutenue par un marché russe en forte augmentation. Au cours de l'année, l'indice MSCI EM a surperformé l'indice MSCI World (11,2% contre 7,5%), affichant son meilleur résultat en données relatives depuis 2010. Lors de sa réunion du 14 décembre, la Fed a élevé son taux directeur à 0,75% conformément aux prévisions du consensus et a annoncé trois nouvelles augmentations qui s'étaleront au cours de l'année 2017. Après la dépréciation du mois de novembre, les devises émergentes se sont globalement stabilisées. La hausse du pétrole provoquée par la réunion de l'OPEP tenue à la fin du mois de novembre s'est poursuivie en décembre et le cours du Brent a clôturé l'année au-dessus de 50 USD/baril, soit une progression de 13% sur le mois et de 59% sur l'année. Sous l'impulsion du pétrole, l'indice MSCI Russie caracole en tête des marchés émergents, avec une hausse de 12,5%, son cinquième mois consécutif de surperformance relative grâce à l'appréciation de 4% du rouble. Les indices MSCI Indonésie et Thaïlande sont en hausse respectivement de 5,4% et de 2,1%, ces deux marchés ayant été les plus performants d'Asie au cours du mois. L'indice MSCI Chine a chuté de 4% en décembre, frappé de plein fouet par le recul du secteur immobilier, et en particulier par le ralentissement des ventes de logements.

Performance du portefeuille

En données brutes, le fonds a surperformé son indice de référence au cours du mois. L'allocation pays a été positive grâce à notre surpondération sur le marché russe et à notre sous-pondération sur la Chine et Taïwan. La contribution de l'allocation sectorielle a également été positive, tandis que l'impact de la sélection de titres sur la performance relative a été globalement négligeable. En ce qui concerne les émetteurs individuels, le producteur d'acier brésilien Metalurgica Gerdau et le fournisseur d'accès à Internet russe Mail.ru ont pénalisé la performance du fonds en réduisant l'effet positif produit par la surpondération du producteur brésilien de protéines JBS et de l'entreprise chinoise Semiconductor Manufacturing.

En ce qui concerne les mouvements opérés sur le portefeuille, nous avons acheté des titres Cathay Financial, la holding d'un grand groupe d'assurances qui devrait profiter de la hausse des taux d'intérêt aux USA au travers de ses portefeuilles d'investissement. À l'inverse, nous avons réduit le poids des banques et des matières premières (métaux) au Brésil, suite à une période de forte performance, ainsi que notre exposition au secteur des produits électroniques à Taïwan, car il faudra des ventes de Nouvel An particulièrement solides en Chine pour écouler les stocks importants de smartphones et d'équipements accumulés en fin d'année.

Perspectives

La politique économique américaine qui pourrait être menée par le Président élu Donald Trump suscite des doutes sur les marchés émergents qui ont profité d'une ère de mondialisation intensive sans précédent au cours des quinze dernières années. Certains facteurs qui avaient porté la croissance du commerce au cours de cette période, comme l'intégration de la Chine au sein de l'économie mondiale ou la création par les multinationales de chaînes logistiques à échelle mondiale, ont aujourd'hui disparu. La plupart des pays émergents restent toutefois fortement impliqués dans le commerce international. Dans ce contexte, certaines initiatives prises par les marchés émergents dans le but de promouvoir le commerce entre eux, à l'instar de la politique chinoise « une ceinture, une route », pourraient être mises en œuvre et compenser en partie le recul des USA sur certains marchés. Pendant ce temps, un dollar fort, des taux d'intérêt plus élevés, des marchés de l'emploi relativement tendus et un risque de bouleversement des chaînes logistiques pourraient constituer d'importants obstacles à la croissance économique américaine. Ces obstacles pourraient limiter considérablement la capacité des USA à mettre en œuvre certaines des politiques protectionnistes envisagées, d'autant plus que certains pays comme la Chine pourraient contrattaquer en combinant habilement des politiques anti-américaines avec la promotion du commerce. Le poids économique de la Chine n'est plus négligeable et il ne faut pas sous-estimer la capacité de pression de ce pays sur les USA. General Motors vend plus d'automobiles en Chine que dans son pays d'origine et 60% des exportations de soja des USA sont liées à la Chine : ces deux exemples illustrent l'influence qu'exerce désormais l'Empire du Milieu.

Pour définir le positionnement de notre portefeuille dans un contexte teinté d'autant d'incertitude, nous maintenons nos hypothèses prudentes sur la réflation ou sur les politiques protectionnistes aux USA. Nous conservons une attitude constructive à l'égard des pays capables de promouvoir la demande interne et de ceux dont la politique économique s'est améliorée, permettant une diminution de la prime de risque. En effet, ces deux facteurs devraient avoir un effet positif sur la croissance économique et améliorer leur capacité de résistance dans un environnement de marché potentiellement volatil.

Composition du portefeuille

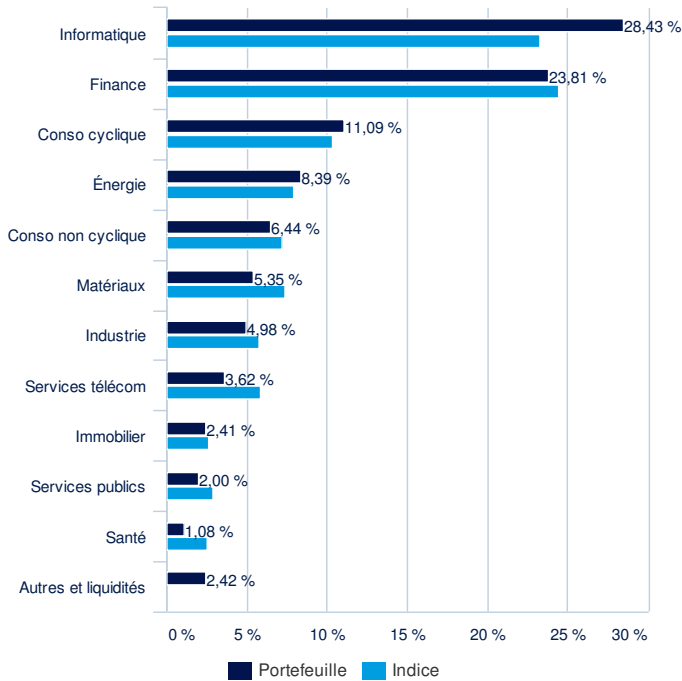
Principales surpondérations (% d'actif)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
SBERBANK	2,00%	0,77%	1,23%
JBS SA	1,25%	0,06%	1,19%
ERSTE GROUP BANK AG	0,96%	-	0,96%
NASPERS LTD	2,60%	1,67%	0,93%
CREDICORP LTD	1,17%	0,27%	0,90%
OTP BANK NYRT	1,05%	0,17%	0,88%
SK HYNIX INC	1,42%	0,55%	0,88%
NOVATEK OAO	1,04%	0,29%	0,74%
TAIWAN SEMICOND MANUF-TSMC	4,23%	3,53%	0,70%
BANCO DO BRASIL SA	0,88%	0,19%	0,69%

Principales sous-pondérations (% d'actif)

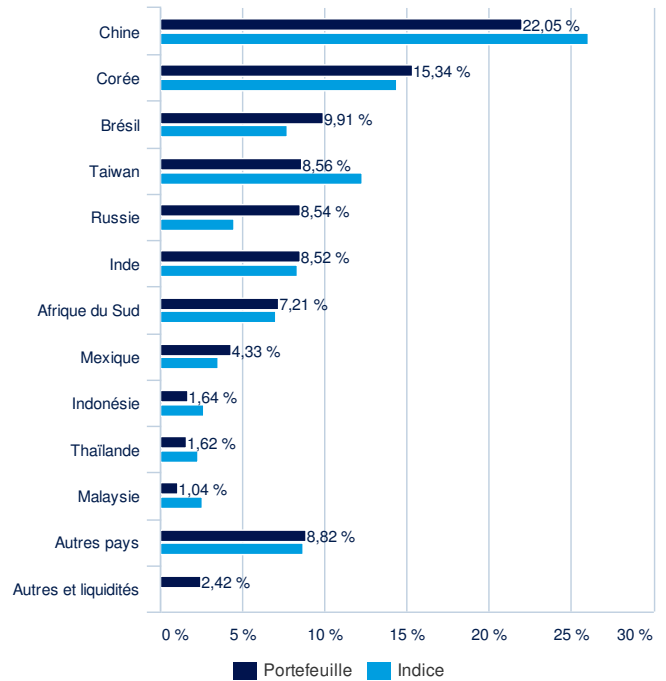
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
HON HAI PRECISION INDUSTRY CO	-	1,03%	-1,03%
BANK OF CHINA LTD	-	0,89%	-0,89%
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE CO	-	0,71%	-0,71%
GAZPROM OAO	0,12%	0,75%	-0,63%
INDUS & COMIAL BANK CHINA-ICBC	0,51%	1,12%	-0,61%
AMBEV SA	-	0,60%	-0,60%
HYUNDAI MOTOR CO	-	0,60%	-0,60%
CHINA LIFE INSURANCE CO LTD	-	0,49%	-0,49%
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	-	0,42%	-0,42%
SASOL LTD	-	0,41%	-0,41%

Répartition sectorielle



Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique



Hors prise en compte des produits dérivés.

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank France
Date de création de la classe	27/12/2007
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010556860
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 part(s) / 1 part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,20% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	0,09% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20 %
Détail de la commission de surperformance	performance au-delà de celle de l'indice de référence diminuée des frais de gestion associés à la part
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	1,22% (Estimés) - 30/04/2016
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	01/11/2013: 100.00% MSCI EM (EMERGING MARKETS) 27/12/2007: 100.00% CLOS-MSCI EMERGING MARKETS (EUR)
Nom du fonds maître	AMUNDI FUNDS EQUITY EMERGING WORLD

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.